

La Voix de l'Arménie

REVUE BI-MENSUELLE

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

30, Rue Jacob, Paris VI^{me}

... .. Téléphone : Gobelins 40.99

Le Numéro : 0 fr. 50

Abonnements : France, Un an 12 fr. — Etranger, Un an 15 fr.

Comité de Patronage de "LA VOIX DE L'ARMÉNIE"

- M. Albert THOMAS, ancien Ministre, Député.
- M^{me} C. ANDRÉ, Présidente du Comité de Propagande des Amitiés Franco-Etrangères.
- M. le Général BAILLOUD, Inspecteur général des Troupes Françaises en Égypte et en Palestine.
- Mgr BAUDRILLART, Recteur de l'Institut Catholique de Propagande Française à l'Étranger.
- MM. Pierre BERNUS, Publiciste, Correspondant du Journal de Genève.
- BONET-MAURY, Professeur honoraire de l'Université de Paris.
- Pierre de BOUCHAUD, homme de lettres.
- Emile BOUTROUX, de l'Académie Française.
- Paul BOYER, Directeur de l'École des Langues Orientales vivantes.
- Georges CLEMENCEAU, Président du Conseil des Ministres, Sénateur.
- DENYS COCHIN, de l'Académie Française, ancien Ministre, Député.
- Baron Ludovic de CONTENSON.
- Henri COULON, Avocat à la Cour d'Appel.
- Charles DIEHL, de l'Institut, Professeur à l'Université de Paris.
- Paul DOUMER, ancien Président de la Chambre des Députés, Sénateur.
- Emile DOUMERGUE, Doyen de la Faculté libre de Théologie protestante à Montauban.
- Eugène d'EICHTHAL, de l'Institut, Directeur de l'École des Sciences Politiques.
- Etienne FLANDIN, Sénateur.
- Anatole FRANCE, de l'Académie Française.
- M^{me} Georges GAULIS, Publiciste.
- Dr. H. Adams GIBBONS, Docteur en Philosophie, auteur de « La Fondation de l'Empire Ottoman ».
- Mgr GRAFFIN, Directeur de la Société Anti-Esclavagiste.
- MM. GUERNIER, Député, ancien Haut Commissaire de la République Française en Grande-Bretagne.
- A.-F. HEROLD, Vice-Président de la Ligue des Droits de l'Homme.
- Gustave HERVÉ, Rédacteur en Chef de « La Victoire ».
- C. JONNART, ancien Ministre, Sénateur, Président de la Compagnie du Canal de Suez.
- Mgr LE ROY, Evêque d'Alinda.
- MM. Raphaël-Georges LÉVY, de l'Institut.
- Georges LEYGUES, Ministre de la Marine, Député.
- A. MEILLET, Professeur au Collège de France.
- J. de MORGAN, ancien Directeur Général des Antiquités de l'Égypte.
- REBELLIAU, de l'Institut, Conservateur de la Bibliothèque de l'Institut.
- Salomon REINACH, de l'Institut.
- Louis RENAULT, de l'Institut, Ministre Plénipotentiaire, Professeur à la Faculté de Droit.
- Marc REVILLE, Député.
- G. SCHLUMBERGER, de l'Institut.
- SENART, de l'Institut.
- Mgr TOUCHET, Evêque d'Orléans.
- M. Maurice VERNES, Président de la Section Religieuse de l'École des Hautes Études.

SOMMAIRE :

- L'Avenir de la Turquie, par M. René PINON.
- L'Union Sacrée des Arméniens, par M. D.
- Le mouvement proarménien en Scandinavie, par M. Paul DESFEUILLES.
- DOCUMENTS. Extraits du dernier discours de M. LLOYD GEORGE et du Programme de paix de M. WILSON. — Les

butts de guerre du Labour Party. — Un appel de la Turquie Libérale.

REVUES ET JOURNAUX. Extraits d'une correspondance adressée au PHILADELPHIA EVENING TELEGRAPH, par M. le Dr HERBERT-ADAMS GIBBONS.

Dernière heure. La Russie proclame l'autonomie de l'Arménie.

La Voix de l'Arménie

REVUE BI-MENSUELLE

L'Avenir de la Turquie

~~~~~

Les jours que nous venons de vivre compteront dans l'histoire de l'humanité. Aux propositions insidieuses et équivoques des représentants de la quadruplice dans les pourparlers de Brest-Litovsk, au langage furibond par lequel l'État-Major et les pangermanistes affirmèrent leurs appétits et leur volonté de domination brutale, trois grands pays de l'Entente ont répondu par la voix de leurs hommes d'Etat responsables. Leurs paroles, qui se font écho et rendent le même son clair et généreux, établissent, pour de longs siècles, les fondements de droit et de haute morale sociale sur lesquels s'édifieront les personnalités nationales de l'avenir, grandes ou petites, et qui serviront aussi de support à la future Société des nations.

Le Ministre français des Affaires Etrangères, M. Pichon, le Premier anglais, M. Lloyd George, et le Président des Etats-Unis, M. Woodrow Wilson, ont, l'un après l'autre, parlé de l'Empire ottoman et de l'avenir des populations diverses qui y vivent. Ces trois déclarations successives sont empreintes du même esprit de justice, de respect de tous les

droits légitimes et d'humanité raisonnable. Il est nécessaire d'en citer ici les passages relatifs à l'Orient, tout en n'oubliant pas que ces fragments s'éclairent par les principes généraux dont ils ne sont qu'une application; ils constituent la charte d'après laquelle les Alliés entendent régler le sort de l'Orient par la libération des nationalités opprimées.

Voici donc les textes : D'abord le discours de M. Pichon, du 27 décembre.

« Cette politique des droits des nationalités est l'honneur de nos traditions et de notre histoire; elle s'applique, dans notre pensée, aux populations arméniennes, syriennes, libanaises, comme aux peuples qui subissent, contre leur volonté, le joug de l'opresseur quel qu'il soit; tous ces peuples ont droit à nos sympathies, à notre appui, tous doivent avoir la possibilité de fixer eux-mêmes leur sort. »

Voici maintenant le discours de M. Lloyd George, du 6 janvier :

« Hors d'Europe, nous croyons qu'il faut appliquer les mêmes principes. Sans doute nous ne contestons pas le maintien de l'Empire ottoman dans le pays habité par la race turque, ni le maintien de sa capitale à Constantinople, les détroits unissant la Méditerranée à la mer Noire étant internationalisés.

« L'Arabie, l'Arménie, la Mésopotamie, la Syrie et la Palestine, suivant nous, ont le droit de voir reconnaître leur existence nationale séparée. Nous n'allons pas discuter ici la forme exacte que pourra prendre dans chaque cas particulier la reconnaissance de cette existence. Bornons-nous à dire qu'il serait impossible de rendre ces pays à leurs anciens maîtres. »

Voici enfin le discours du Président Wilson, du 8 janvier :

« Une souveraineté sûre sera assurée aux parties turques de l'Empire ottoman actuel, mais les autres nationalités

qui se trouvent en ce moment sous la domination turque devront être assurées d'une sécurité indubitable d'existence et de moyens exempts d'obstacles de se développer d'une façon autonome; les Dardanelles devront être ouvertes d'une façon permanente en constituant un passage libre pour les navires et le commerce de toutes les nations suivant des garanties internationales. »

En résumé, la Turquie aux Turcs, mais rien que la Turquie, c'est-à-dire rien que le pays peuplé par une grande majorité de Turcs voulant vivre sous le régime turc. Sur la carte, les limites de ce nouvel état, qui serait vraiment une « Turquie », sont assez difficiles à déterminer. Les envahisseurs turcs se sont, au xiv<sup>e</sup> et au xv<sup>e</sup> siècles, superposés à des populations qui ont subsisté et qui survivent encore à l'état sporadique ou en groupes plus ou moins compacts, particulièrement dans les villes. Il faudrait surtout tenir compte des populations rurales. La véritable Turquie, c'est le pays où habitent ces robustes et honnêtes paysans de la Thrace et de l'Anatolie, descendants authentiques des conquérants osmanlis ou des populations ottomanisées; ce sont ces malheureux paysans qui ont fait tous les frais des guerres que la folie de leurs gouvernants ont rendues inévitables et qui ont laissé leurs os sur tous les champs de bataille, depuis Gaza et Bagdad jusqu'au Monténégro, en Galicie, en Dobroudja, en passant par les Dardanelles. Les vrais Turcs, ce sont ces gens-là, soldats disciplinés, solides cultivateurs, et bons musulmans, et non pas les ottomans des villes, mulets de toutes les races du Levant, aventuriers sans foi ni loi, qui ont acquis tous les vices de la civilisation sans en prendre les grands côtés, et qui ont été, avant comme après la révolution de 1908, les plus dangereux ennemis de leur propre pays dont ils ont fini par faire un vassal de l'Allemagne.

Les fautes et les crimes des politiciens turcs et la pas-

sivité des paysans ont été tels qu'on peut se demander si les uns et les autres seront jamais capables de s'organiser en un peuple libre, conscient de sa personnalité nationale et capable de vivre sans opprimer. La révolution de 1908 a profondément déçu les amis vrais et désintéressés de la Turquie. Jamais expérience politique n'a bénéficié de plus de sympathies; le gouvernement d'Abd-ul-Hamid ne laissait de regrets à personne, excepté aux Allemands; celui des Jeunes-Turcs avait beau jeu pour opérer la réconciliation de tous les peuples de l'Empire; dans l'enthousiasme des premiers mois et des belles promesses de la révolution, tous ne demandaient qu'à oublier des siècles d'oppression et à collaborer loyalement à l'œuvre commune de salut et de libération. La désillusion ne fut que trop vite venue. La politique des Jeunes-Turcs se révélait bientôt plus centralisatrice, plus oppressive, plus maladroite et plus malhonnête que le gouvernement d'Abd-ul-Hamid lui-même. Le Parlement n'était qu'une ombre sans pouvoir et la liberté politique qu'un mot vide de réalité; la réalité c'était, dès 1909, les massacres d'Adana où 30.000 Arméniens périssaient assassinés, puis l'installation des Mohadjirs musulmans en Macédoine et la série incroyable des fautes qui réussissaient à aliéner irrémédiablement au régime jeune-turc les montagnards Albanais dont la fidélité était le plus ferme appui de la domination ottomane dans les Balkans, et pour ainsi dire, le clou auquel elle était accrochée. Il a fallu les plus insignes erreurs de la part du gouvernement turc et les plus criantes injustices à l'égard de toutes les populations de la Macédoine pour nouer cette éphémère coalition balkanique de 1912 qui vécut assez longtemps pour amener l'effondrement définitif de la domination turque en Macédoine et en Albanie; du même coup le prestige militaire de l'armée ottomane subissait une atteinte irrémédiable.

Après un si rude échec, il semble que les Jeunes-Turcs auraient dû être éclairés et chercher dans une politique de recueillement et de réorganisation intérieure le seul moyen de sauver ce qui restait de l'Empire ottoman d'une complète désorganisation; il fallait notamment chercher à retenir les populations arabes et syriennes, dont la désaffection à l'égard d'un sultan sans pouvoir et de politiciens sans scrupules allait grandissant. Au lieu de cela, l'étroite oligarchie des Jeunes-Turcs ne songea qu'à renverser les gouvernements réparateurs et libéraux qui essayèrent de s'instaurer, et à reprendre, avec le pouvoir, les bénéfices et les jouissances qu'il rapporte; dès qu'elle le tint, elle ne pensa qu'à organiser sa dictature et à l'imposer par la terreur; elle acheva ainsi de pousser au désespoir et de s'aliéner pour jamais les populations non turques et même la partie saine et libérale du peuple turc. Enfin, se sentant perdus, les Enver et les Talaat se jetèrent dans les bras de l'Allemagne et jouèrent leur va-tout en précipitant la Turquie dans la guerre. On sait quel rôle ils y ont joué; ils commencèrent par céder à la Bulgarie un large morceau de Thrace peuplé de musulmans turcs; puis, tandis que les meilleurs soldats ottomans se faisaient tuer dans le seul intérêt des Allemands, des Autrichiens et des Bulgares, les hommes politiques turcs, sous le regard bienveillant des Allemands, décidaient de supprimer toutes les populations non turques et commençaient par les Arméniens pour continuer par les Syriens en attendant le tour des Grecs.

Tant de fautes et tant de crimes révélaient un gouvernement incapable de progrès et indigne des égards que l'on doit aux états civilisés. Les Russes étaient fondés à prétendre qu'ils ne pouvaient pas abandonner en de telles mains les clefs de leur maison; leurs alliés l'ont reconnu et c'est le sens vrai des conventions qui accordaient

Constantinople à la Russie et dont le gouvernement révolutionnaire a renoncé à se prévaloir. Il est remarquable qu'un homme aussi profondément respectueux de tous les droits que le Président Wilson prévoit, pour les détroits de Constantinople, un régime de liberté garantie par toutes les nations. Jamais il n'a été question, dans les conseils des Alliés, d'une suppression complète de l'Etat turc ni d'une annexion à un état quelconque des territoires peuplés de Turcs ; il n'y a pas de doute qu'à la paix générale on aurait trouvé un *modus vivendi* permettant de concilier les droits des Turcs, si peu respectables que fussent les gouvernants de la Turquie, avec la nécessité d'assurer à la Russie le libre passage des détroits.

La révolution russe a permis aux principes nouveaux, depuis longtemps préconisés et appliqués par la France, de s'affirmer plus librement. Les Alliés ne veulent pas faire porter au peuple turc la peine que mérite surtout la coterie des Jeunes-Turcs ; il ne sera pas retranché de la société des peuples libres, mais, après les sanglantes saturnales d'Arménie, il ne conviendra cependant de l'y admettre qu'à charge d'adopter et d'appliquer les principes de la civilisation occidentale et de n'en pas prendre seulement les apparences. Le peuple turc n'est pas innocent des crimes de ses maîtres ; dès que ceux-ci le lui ont permis, il s'est rué au massacre, au pillage, au viol, avec un enthousiasme sauvage ; il ne s'est pas contenté de faire mourir ses victimes, il les a odieusement et hypocritement torturées. Qu'on relise les épouvantables et véridiques récits du *Livre Bleu* ! Cependant les Puissances libérales d'Occident et d'Amérique ont estimé que le peuple turc ne devait pas, malgré cela, être exclu du droit reconnu aux peuples organisés de disposer d'eux-mêmes. Les terres turques resteront donc aux Turcs, mais il n'est pas possible, après les innombrables preuves qu'ils ont données de leur incapacité

radicale à gouverner libéralement des peuples non turcs, d'admettre qu'une autorité quelconque des Turcs puisse encore s'exercer sur les peuples que cette guerre doit libérer et ressusciter. Assez d'expériences désastreuses ! A ces peuples, à qui l'oppression et la mauvaise administration des fonctionnaires turcs a donné une conscience plus claire de leur histoire et de leur personnalité nationale, il ne peut plus suffire, après cette guerre, d'une autonomie plus ou moins définitive ; ils ont droit à l'indépendance.

L'auteur anonyme d'un récent livre intitulé *Le Problème turc* (1) paraît croire encore dans ses conclusions, à la possibilité de réformer l'empire ottoman de façon à le rendre habitable pour tous ; il espère que la sagesse des habitants qui auront survécu aux massacres se contentera d'un régime turc amélioré qui leur donnerait « la vie normale dans un pays administré normalement. » Nous pensons au contraire que l'ère des « réformes », tant de fois promises et tant de fois avortées, est finie. Le maintien de l'intégrité de l'Empire ottoman n'est plus possible. Il n'y a plus de place que pour la liberté et l'indépendance des peuples si longtemps paralysés, dans l'essor de leur culture et de leur prospérité économique, par l'incurie et la barbarie turques ; la guerre actuelle, « la guerre des peuples », les appelle enfin à la personnalité et à la vie nationales. S'ils ne possèdent pas, dès l'abord, tous les organes et tous les outils nécessaires, il appartiendra aux peuples libérateurs de leur assurer tout le concours nécessaire pour traverser sans péril la période difficile de l'organisation.

La nouvelle ligue nationale ottomane « Paix et Libération » qui vient de se fonder en Suisse sous les auspices du petit-fils de l'illustre Midhat pacha, Kemal Midhat bey, lance un appel chaleureux et certainement loyal (dont on

(1) *Le Problème Turc*, par \*\*\*, préface de Victor BÉRARD. E. LEROUX, éditeur, 1 vol. in-16.

trouvera le texte dans nos *Documents*) aux Arméniens pour une réconciliation. « Nous ne demandons, dit-il, qu'à vous assurer à l'avenir cette liberté à laquelle vous avez droit, comme nous y avons droit, nous, Turcs musulmans, ainsi que tous les Ottomans sans exception. » Nous estimons que les Turcs, même libéraux, ne sont pas qualifiés pour assurer à qui que ce soit la liberté. Les Jeunes-Turcs, eux aussi, l'avaient promise! Liberté pour les Turcs et liberté pour les Arméniens : oui, mais libertés séparées, indépendantes l'une de l'autre.

Nous aurons à étudier quelles frontières devront être celles de la Turquie au lendemain de la guerre. Mais il faut répéter aujourd'hui ce que *La Voix de l'Arménie* a déjà dit dans son premier numéro : quand on recherchera quelle est la nationalité dominante de telle ou telle région, la voix des morts devra entrer en ligne de compte afin que les assassins ne puissent pas bénéficier de leur forfait. Il convient en outre de poser en principe que, dans l'ancien empire ottoman où les peuples et les races sont si mélangés, les droits des minorités organisées seront partout respectés ; elles jouiront de la liberté de la religion, de la langue et de l'école. Dans les régions qui demeureront turques, les droits des chrétiens seront assurés par une garantie internationale, comme les droits des Turcs le seront en Macédoine, en Arménie, en Syrie, en Mésopotamie.

Articuler enfin la Turquie à la vie européenne par l'application aussi exacte que possible du droit des peuples, ce ne sera pas l'une des tâches les moins délicates des hommes d'Etat appelés à rédiger les traités de paix, mais ce sera l'une des plus nobles et peut-être l'une des plus efficaces pour prévenir, dans les temps futurs, les occasions et les motifs de guerre.

RENÉ PINON.

## L'Union Sacrée des Arméniens

---

Les Arméniens, dont parfois les discordes et les divisions, résultat inévitable de leur situation politique, ont été considérées à tort comme un défaut national, font preuve, depuis cette guerre, d'un esprit d'union et de solidarité sans précédent, et qui se resserre chaque jour davantage.

Le mouvement pour réunir tous les groupements nationaux à l'effet de réaliser les buts communs, a eu sa première manifestation parmi les Arméniens d'Égypte. Les Comités des quatre partis politiques : la Fédération nommée Tachnagtzoutioun, le parti S. D. Hentchakiste, le parti Hentchakiste Réformé et le parti Constitutionnel Démocrate (Ramgavar) ont pris l'initiative de ce mouvement. Après avoir conclu entre eux un accord complet, ils ont formé, l'an 1916, avec la participation de toutes les institutions et de toutes les forces vives de la Colonie, « l'Union Nationale Arménienne d'Égypte ». La grande colonie arménienne des États-Unis d'Amérique n'a pas tardé à imiter l'exemple des Arméniens d'Égypte. Les partis politiques, les diverses dénominations religieuses et les institutions de secours et de bienfaisance, là aussi, se sont groupés et ont ainsi formé, avec le concours des Arméniens du Canada, la section d'Amérique de l'« Union Nationale ». Depuis le mois de février 1917, un Comité de l'Union Nationale fonctionne à Marseille. Dernièrement, les Arméniens de Paris réunis à la salle d'Encouragement, rue de Rennes, ont célébré la coalition des comités locaux de leurs partis politiques. L'union sacrée ainsi effectuée a provoqué un grand enthousiasme dans toutes les classes des Arméniens de l'étranger, a fortifié l'espoir dans la réalisation

prochaine de leurs aspirations nationales et attisé d'une manière remarquable l'esprit de sacrifice et de dévouement de la jeunesse. Toutes les sections de cette Union Nationale ont reconnu spontanément l'autorité de la Délégation Nationale Arménienne, présidée par S. E. Boghos Nubar Pacha, laquelle, nommée et accréditée auprès des Puissances alliées par S. S. le Catholicos de tous les Arméniens, est ainsi, tant hiérarchiquement que par la volonté unanime et la confiance absolue de toute la démocratie arménienne, l'unique et officiel représentant des vœux et des revendications politiques de la nation.

Le mouvement d'union et de concorde ne s'est pas borné à cela.

Il y a quelques mois, les Arméniens des vilayets de Van, d'Erzeroum, de Bitlis et de Trébizonde réfugiés au Caucase et dont le nombre dépasse 300.000, ont réuni un congrès des représentants de tous leurs corps constitués et de leurs partis politiques pour délibérer sur toutes les questions se rattachant au secours et au rapatriement des fugitifs et à la reconstitution de leurs foyers et de l'économie nationale. Ce congrès a abouti également à la création d'une coopération étroite des diverses organisations, sous la direction d'un comité central élu par le congrès.

Nous ne saurions passer sous silence une autre réunion dont les buts n'intéressaient qu'une fraction du peuple arménien, mais qui n'en fut pas moins caractéristique au point de vue de la solidarité nationale. Les Arméniens catholiques avaient réuni à Tiflis, le 23 août 1917, une assemblée générale des représentants ecclésiastiques et civils de tous leurs diocèses du Caucase et de Russie, dont la tâche se limitait à délibérer sur les affaires intérieures de leur communauté. Les membres de cette assemblée ont cru cependant de leur devoir, à la séance de clôture, de proclamer à l'unanimité, leur dévotion à la cause nationale et leur entière solidarité avec leurs frères du culte arménien en tout ce qui se rattache aux intérêts suprêmes de la nation, une et indivisible. Ils ont, en outre, affirmé d'avance leur adhésion à toutes les décisions du Congrès général des Arméniens de Russie qui de-

vait se réunir à quelques semaines d'intervalle et duquel il nous reste maintenant à parler.

En effet, au mois d'octobre dernier, les Arméniens du Caucase, ainsi que ceux de toutes les parties de la Russie, ont réuni aussi à Tiflis un congrès auquel ont participé 99 représentants de la Fédération Tachnagtzoutioun, 43 représentants du Parti populaire arménien, 21 socialistes-révolutionnaires, 17 socialistes-démocrates et Hentchakistes et 7 représentants de diverses institutions nationales. Ce congrès a admis à prendre part à ses délibérations les membres du Comité central des Arméniens réfugiés de Turquie, créé, comme nous venons de le dire, par le congrès de ces derniers. Nous venons seulement de recevoir quelques détails sur les décisions qui ont été prises par ce congrès qui revêt, dans les conditions critiques actuelles de la Russie, une importance toute particulière. Le temps nous manque pour donner aujourd'hui une analyse de ces décisions, mais nous nous réservons d'en faire l'objet d'une étude dans le prochain numéro de cette Revue. Nous nous bornerons à dire ici qu'une dépêche reçue de Tiflis nous annonce qu'un accord complet a été réalisé entre tous les congressistes sur toutes les questions relatives tant aux intérêts régionaux des Arméniens de Russie qu'aux intérêts vitaux de toute la nation arménienne. Un Comité central englobant les représentants de tous les partis et de tous les courants d'opinion a été institué avec mandat de diriger et de coordonner tous les efforts nationaux, de concert avec les comités de l'Union Nationale à l'étranger.

Il résulte de ce qui précède que cette petite nation, dont les organes administratifs ne reposent que sur une autorité purement morale, a eu le mérite de se doter d'une parfaite organisation politique, ce qui permet d'espérer que ses efforts nationaux se manifesteront dorénavant avec plus de coordination et plus d'efficacité pour le couronnement de son idéal national.

Cette solidarité remarquable, cet esprit d'organisation dont fait preuve la nation arménienne au milieu de la plus grande épreuve de son histoire, ne lui confèrent-ils pas un titre de plus pour sa reconstitution en nation autonome ?

D.

## Le mouvement proarménien en Scandinavie

---

Les massacres atroces perpétrés par les Turcs pendant cette guerre n'ont été connus en Scandinavie (en Suède surtout) que relativement tard. Mais la vérité finit toujours par se faire jour, en dépit même des démentis officiels « boches ». En un an (du printemps de l'année 1916 au printemps de l'année 1917) les efforts des arménophiles scandinaves ont obtenu des résultats notables.

En *Norvège* la cause était gagnée d'avance. Le colonel Hoff, qui avait été chargé naguère d'organiser un service de gendarmerie en Asie-Mineure et surtout le colonel Angell, partisan enthousiaste de notre cause, eurent tôt fait, avec leurs amis, de désillier tous les yeux. J'ai pu constater, même dans de petites villes comme Drammen, que les malheurs du peuple arménien inspiraient la sympathie la plus vive.

En *Danemark* la propagande de nos ennemis tâcha à piper l'opinion le plus longtemps possible. Certains arménophiles d'avant la guerre comme Georg Brandes, lorsqu'on sollicita leur protestation, firent la sourde oreille. Mais en revanche M<sup>lle</sup> I. M. Sick, M. Meyer Benedictsén (de Charlottenlund), qui a voyagé autrefois en Arménie, M. Bockelund, et quelques autres firent une campagne de presse victorieuse. Ils étaient entraînés par une femme de lettres, qui a rendu d'éminents services à la cause arménienne : M<sup>me</sup> Inga Nalbandian. Danoise de naissance mais veuve d'un professeur arménien, M<sup>me</sup> Nalbandian considère l'Arménie comme sa patrie et s'est

vouée corps et âme à la défense de sa cause en Danemark. Elle s'est retirée, non loin de Copenhague, à Birkerød avec ses enfants et profite des loisirs que lui laissent ses travaux (elle publie d'estimables ouvrages de pédagogie) pour écrire ses souvenirs de Constantinople. Deux volumes ont déjà paru, où elle peint la vie des intellectuels arméniens et les persécutions dont ils ont été l'objet. Cet ouvrage a obtenu un succès considérable. Il a atteint déjà plusieurs éditions et va être traduit en suédois et en anglais. Je souhaite qu'il soit également traduit en français. Il a été accueilli très favorablement par les milieux influents danois, dont la curiosité est toujours en éveil, par le professeur Nyrop et même par le Recteur Heiberg, avec qui il me souvient avoir eu un soir chez Hérald Hoeffding, une légère controverse au sujet des Arméniens. Il faut noter que la brochure de Toynbee avait déjà été traduite en danois et que les articles de H. Barby vont l'être sous peu. Bref les Danois veulent être éclairés et ils le sont.

C'est en *Suède* qu'il a fallu lutter, étant donné la germanisation profonde de ce pays. Pourtant les études arméniennes y sont en honneur : le savant linguiste de la faculté des lettres de Gøteborg, M. Lidén, le docent Thuneld de Lund, M. Arne d'Upsal, un pasteur, le missionnaire Néander pouvaient témoigner que le peuple arménien mérite notre sympathie. Mais on ne voulait pas voir ce qui aurait pu faire apparaître sous un jour peu glorieux les vaillants alliés des frères germains. Il ne fallut rien moins que les aveux allemands et que les efforts obstinés d'une poignée de gens de cœur pour dissiper l'indifférence générale. Ellen Key, toujours généreuse bien que parfois crédule et conciliatrice à l'excès, sitôt avertie, donna l'alarme. Des conférences sur l'Arménie furent organisées. Différentes personnes s'intéressèrent à ces manifestations :

S. A. R. la Princesse Ingeborge, M<sup>lle</sup> Lindhagen, M. Roosval, M. Soederbergh, M. Y. Hirn, M. le recteur Fischier, et parmi la colonie française de Stockholm M<sup>me</sup> Michov et M. le baron G. de Vaux. Le ministre de Russie M. Gulkevitch s'intéressa également à ce mouvement proarménien à Stockholm, comme il l'avait fait à Christiania. Aussi les Allemands en prirent-ils ombrage et leur homme-lige Sven Hedin, rompant avec les mielleuses assurances qu'il avait données précédemment de sa sympathie pour les Arméniens, crut devoir apporter l'autorité de sa parole pour blanchir les amis ottomans, chez qui il venait de faire un voyage d'études triomphal. C'est à cause de leur mauvais caractère, affirma-t-il dans son récit de voyage (*Bagdad, Ninive, Babylone* : p. 719 et p. 734), que les Arméniens ont été molestés et d'ailleurs, lorsqu'ils l'ont été (s'il l'ont été) ce n'est pas par ordre du gouvernement mais par suite d'initiatives strictement locales. A l'appui de ces dires, nos ennemis distribuèrent deux albums de photographies représentant des dépôts d'armes arméniens, des groupes de rebelles, le fac-similé d'une lettre (d'ailleurs insignifiante) d'un membre arménien du parlement turc (M. Zohrab) au premier drogman de l'Ambassade russe à Constantinople. Ces albums sont intitulés : *Aspirations et mouvements révolutionnaires arméniens* et *La vérité sur le mouvement révolutionnaire arménien* (cf. également le n° du 15 juin 1917 de la *Revue de Hongrie*).

C'est alors que l'écrivain suédois K. G. Ossiannilsson releva le gant et dans un pamphlet retentissant intitulé ironiquement *Sven Hedin gentilhomme!* remit les choses au point. Les lettres de menaces qu'il reçut ne l'intimidèrent pas. Il proclama la vérité avec une noble et courageuse passion. La Suède était émue, il n'y avait plus qu'à lui fournir l'occasion de manifester son indignation.

Des aveux allemands, publiés vers ce moment pré-

cipitèrent les choses [Piranjan... Blod och Taorar... Stockholm 1917 (Svenska missions foerbundets foerlag) et *Material zur Beurteilung des Schicksals der Armenier im Jahre 1915-16*]. Le bourgmestre Lindhagen organisa le 27 mars un grand *meeting proarménien* dans la salle de l'Auditorium. M. Branting prononça un éloquent discours et la baronne Marika Sternstedt-Nordstroem, femme de lettres, fit une conférence de vulgarisation sur l'Arménie. On lui avait téléphoné, avant le *meeting*, de la légation ottomane pour la prier de bien mesurer ses paroles. Elle précisa avec la plus grande netteté l'accusation lancée par le grand leader socialiste suédois et fut vigoureusement applaudie. On remarquait au premier rang S. E. M. Thiébaud, ministre de France.

Ces différentes manifestations reçurent une impulsion nouvelle du fait que deux Arméniens distingués vinrent en Suède pendant la guerre, apportant le meilleur des témoignages, le témoignage direct. Le premier qui n'était autre que le célèbre écrivain et orateur M. Varandian, par ses visites aux principales notabilités de Stockholm et de Gœteborg (voir le récit de son voyage à Gœteborg dans le journal *Horizon* de Tiflis), obtint des concours précieux. Quelques mois après, M. Zorian, délégué par le parti socialiste arménien à la conférence de Stockholm, put faire entendre avec autorité les justes revendications de ses compatriotes. Ne pouvant plus étouffer la vérité, nos ennemis et leurs acolytes turcs ou bulgares se bornèrent à prodiguer de trompeuses promesses.

Mais cela n'est qu'un premier pas et l'on peut espérer que les différents mouvements proarméniens de Norvège, de Danemark et de Suède sauront se grouper, s'adjoindre peut-être même le mouvement proarménien hollandais et donner ainsi plus de poids à leurs souhaits.

PAUL DESFEUILLES.

# DOCUMENTS

---

## Extraits

### du Discours de M. Lloyd George

*prononcé le 5 Janvier devant les délégués des Trade-Unions*

### et du Programme de Paix du Président Wilson

*exposé au Congrès des Etats-Unis, le 8 Janvier 1918*

---

Depuis la publication de notre premier numéro, des faits politiques de grande importance se sont produits : M. Lloyd George, le Président Wilson et M. Stephen Pichon ont défini à nouveau et avec plus de précision que jamais, les buts de guerre et le programme de paix, d'ailleurs concordants et identiques, de leurs Gouvernements respectifs.

M. Pichon, dans son discours à la séance du 11 janvier de la Chambre, s'étant borné à déclarer que les conditions exposées par le Premier Ministre anglais et par le Président des Etats-Unis s'accordent point par point avec celles qu'il avait antérieurement énoncées dans son discours du 27 décembre dernier, nous n'avons qu'à résumer ici les Buts de Guerre de M. Lloyd George et le Programme de Paix de M. Wilson.

Il nous est d'autant plus agréable de donner ce résumé que nous trouvons dans les paroles du Premier Ministre de la Grande Bretagne et du Président de la République Américaine un nouveau gage de la réalisation prochaine des revendications arméniennes. L'Angleterre, gardienne des libertés, s'était dressée la première, par la voix de l'immortel Gladstone, pour la défense des Arméniens, dès les jours des premiers massacres. M. Lloyd George, digne successeur du *Grand Old Man*, ne fait maintenant que continuer et couronner la tâche de libération assumée par ses prédécesseurs, avec le concours et la coopération égale des nations alliées : la France chevaleresque, amie de l'Arménie depuis les Croisades, l'Italie, berceau du droit, et les Etats-Unis d'Amérique, champions de la morale internationale et de la paix universelle.

---

## DÉCLARATIONS DE M. LLOYD GEORGE

Après avoir dissipé quelques malentendus qui prêtent à l'Angleterre des visées non justifiées, tendant à la destruction et au démembrement de l'Allemagne et du peuple allemand, M. Lloyd George a poursuivi son discours comme il suit :

« *Nous ne nous battons pas non plus pour détruire l'Autriche-Hongrie ou pour priver la Turquie de sa capitale ou de ses pays tristes et fameux d'Asie et de Thrace, dont la population principale est de race ottomane.* »

Abordant ensuite le sujet des revendications légitimes des nationalités opprimées, le Premier Ministre s'est exprimé en ces termes :

« Nous croyons qu'une Pologne indépendante, comprenant tous les éléments vraiment polonais, qui désirent en faire partie, est une nécessité urgente pour la stabilité dans l'Europe occidentale.

« De même, bien que nous estimions avec le Président Wilson, que le démembrement de l'Autriche-Hongrie ne fait pas partie de nos buts de guerre, nous sentons que si une autonomie véritable, suivant des principes bien démocratiques, n'est pas accordée aux nationalités d'Autriche-Hongrie qui l'ont désirée si longtemps, il est impossible d'espérer faire disparaître les causes d'agitation qui, dans une partie de l'Europe, ont si longtemps menacé la paix générale. »

.....  
 .....  
 « Hors d'Europe, nous croyons qu'il faut appliquer les mêmes principes. Sans doute nous ne contestons pas le maintien de l'Empire ottoman dans les pays habités par la race turque, ni le maintien de sa capitale à Constantinople, les détroits unissant la Méditerranée à la mer Noire étant internationalisés.

« *L'Arabie, l'Arménie, la Mésopotamie, la Syrie et la Palestine, suivant nous, ont le droit de voir reconnaître leur existence nationale séparée. Nous n'allons pas discuter ici la forme exacte que pourra prendre dans chaque cas particulier la reconnaissance de cette existence. Bornons-nous à dire qu'il serait impossible de rendre ces pays à leurs anciens maîtres.* »

« On a beaucoup parlé des accords que nous avons conclus avec nos alliés sur ces questions et sur d'autres. Tout ce que je puis dire, c'est que devant les nouvelles circonstances, telles que l'écrasement de la Russie, les négociations sous lesquelles ces accords ont été conclus, nous sommes et nous avons été toujours prêts à les discuter avec nos alliés. »

~~~~~  
A la suite de ce discours, M. Clemenceau, Président du Conseil, a adressé au Ministre britannique le télégramme suivant :

« Avec mes plus cordiales félicitations, je m'empresse de vous adresser celles de tous les Français du front et de l'arrière pour l'admirable discours dans lequel vous avez si heureusement résumé des vérités de fait, qu'il ne faut jamais se lasser d'opposer aux mensonges allemands. »

~~~~~  
**LE PROGRAMME DE PAIX DE M. WILSON**

Le programme de paix formulé par M. Wilson et qu'on a appelé, à juste titre : « La Déclaration des Droits des Peuples », contient, en dehors d'un aperçu sur les négociations de paix des Empires Centraux avec la Russie et d'un exposé de principes, quatorze stipulations détaillées qu'il considère comme les conditions essentielles d'une paix mondiale durable.

L'exposé de principes se résume en ces termes :

« Ce que nous exigeons dans cette guerre ne nous touche pas personnellement : ce que nous voulons, c'est que le monde devienne un lieu sûr pour une vie digne d'être vécue, et particulièrement pour toute nation éprise de paix, qui, comme notre pays le désire, puisse vivre sa propre vie, décider de ses propres institutions, être assurée de justice et de parfaite loyauté dans ses rapports avec les autres peuples du monde, au lieu de la violence et des agressions égoïstes de jadis. En effet, toutes les nations du monde se trouvent être associées pour cette fin, et en ce qui nous concerne, nous voyons très nettement que tant que justice ne sera pas rendue aux autres elle ne nous sera pas rendue à nous-mêmes. »

« C'est pourquoi le programme de la paix du monde est notre programme, et ce programme, seul programme possible ainsi que nous le voyons, est celui-ci : »

Voici maintenant les quatorze paragraphes, qu'en raison de leur importance, nous donnerons *in-extenso* :

« 1° Des conventions de paix ouvertes, ouvertement conclues et après lesquelles il n'y aura pas d'accords internationaux privés d'aucune sorte ; mais la diplomatie agira toujours franchement et en vue de tous ;

« 2° La liberté absolue de la navigation sur les mers, en dehors des eaux territoriales, aussi bien en temps de paix qu'en temps de guerre, sauf pour les mers qui pourraient être fermées en totalité ou en partie par une action internationale en vue de l'exécution d'accords internationaux ;

« 3° Suppression en tant qu'il sera possible de toutes les barrières économiques et établissement de conditions commerciales égales entre toutes les nations consentant à la paix et s'associant pour la maintenir ;

« 4° Garanties convenables données et prises que les armements nationaux seront réduits au dernier point compatible avec la sécurité du pays ;

« 5° Un libre arrangement — d'un esprit large et absolument impartial — de toutes les revendications coloniales, basé sur l'observation stricte du principe qu'en fixant toutes les questions de souveraineté, les intérêts des populations intéressées devront avoir un poids égal à celui des demandes équitables du gouvernement dont la base doit être déterminée ;

« 6° Evacuation de tous les territoires russes et règlement de toutes les questions concernant la Russie qui assurera la meilleure et la plus libre coopération des autres nations pour donner à la Russie une occasion de déterminer, sans être entravée ni embarrassée, l'indépendance de son propre développement politique et de sa politique nationale ; pour lui assurer un sincère accueil dans la Société des nations libres sous des institutions de son propre choix et plus qu'un accueil, toute aide dont elle aurait besoin et qu'elle désirerait. Le traitement

accordé à la Russie par ses nations sœurs, pendant les mois à venir, sera la pierre de touche de leur bonne volonté ou de leur compréhension de ses besoins, abstraction faite de leurs propres intérêts et de leur intelligente et désintéressée sympathie ;

« 7° Belgique. Le monde entier sera d'accord qu'elle doit être évacuée et restaurée sans aucune tentative de limiter la souveraineté dont elle jouit de concert avec les autres nations libres. Aucun autre acte ne servira autant que celui-ci à rétablir la confiance parmi les nations dans les lois qu'elles ont établies et fixées elles-mêmes pour régir leurs relations entre elles. Sans cet acte salubre toute la structure et la validité de toutes les lois internationales seront à jamais affaiblies ;

« 8° Tout le territoire français devra être libéré et les régions envahies devront être restaurées ; le tort fait à la France par la Prusse en 1871 en ce qui concerne l'Alsace-Lorraine, qui a troublé la paix du monde pendant près de cinquante ans, devra être réparé afin que la paix puisse une fois de plus être assurée dans l'intérêt de tous ;

« 9° Le réajustement des frontières de l'Italie devra être effectué suivant les bases des nationalités clairement reconnaissables ;

« 10° Aux peuples de l'Autriche-Hongrie dont nous désirons voir la place sauvegardée et assurée parmi les nations, on devra donner le plus largement l'occasion d'un développement autonome ;

« 11° La Roumanie, la Serbie et le Montenegro devront être évacués, et les territoires occupés devront être restitués ; à la Serbie, on devra accorder un libre et sûr accès à la mer, et les relations entre les divers Etats balkaniques devront être fixées d'entente amicale sur les conseils des puissances et d'après les bases de nationalités et de suzeraineté établies historiquement. On fournira à ces Etats balkaniques des garanties d'indépendance politique et économique et d'intégrité de leurs territoires.»

Le paragraphe 12 ayant une importance toute spéciale pour les Arméniens, nous tenons à en donner ici d'abord le texte original en anglais :

« 12° *The Turkish portions of the present Ottoman Empire should be assured a secure sovereignty, but the other nationalities which are now under Turkish rule should be assured an undoubted security of life, and an absolutely unmolested opportunity of autonomous development, and the Dardanelles should be permanently opened as a free passage to the ships and commerce of all nations under international guarantees.* »

En voici maintenant la traduction parue dans *Le Temps* du 11 janvier :

« 12° *Une souveraineté sûre sera assurée aux parties turques de l'empire ottoman actuel, mais les autres nationalités qui se trouvent en ce moment sous la domination turque devront être assurées d'une sécurité indubitable d'existence et d'une occasion exempte d'obstacles de se développer d'une façon autonome, et les Dardanelles devront être ouvertes d'une façon permanente en constituant un passage libre pour les navires et le commerce de toutes les nations suivant des garanties internationales.* »

Nous avons d'autant plus tenu à donner le texte anglais ci-dessus que la plupart des journaux, et *Le Temps* lui-même, en reproduisant la dépêche de l'Agence Havas, avaient omis le mot « *turkish* » qui, dans le texte anglais, précède les mots « *parties de l'Empire Ottoman* ». Ce n'est que dans son numéro du lendemain que *Le Temps* a réparé cette omission, en donnant la traduction que nous avons reproduite ci-dessus.

Le lecteur saisira toute l'importance de l'omission d'un simple mot qui dénaturait complètement le sens et la portée de la déclaration du Président Wilson. Car il a nettement fait la distinction entre les parties turques et les parties non turques de l'Empire, et c'est cette distinction même qui non seulement met sa volonté en complète lumière, mais établit en même temps la parfaite concordance que l'on est heureux de constater une fois de plus entre les déclarations précédemment faites par MM. Stephen Pichon et Lloyd George et celles du Manifeste du Président des États-Unis.

Sans doute nous aurions souhaité que les conditions d'existence future des nationalités si longtemps opprimées sous le

régime turc — Arménie, Syrie, Palestine, Mésopotamie et Arabie — eussent été définies dans ce document historique en termes plus précis, mais quoi qu'il en soit, de la déclaration du Président Wilson, comme des deux précédentes, ressort nettement la décision des Alliés de limiter le futur Empire Ottoman aux seules parties vraiment turques de l'Empire actuel et de ne plus laisser sous la domination ottomane l'Arménie et les autres nations opprimées de la Turquie.

Nous donnerons pour finir le texte des deux derniers paragraphes du Manifeste :

« 13° Un Etat polonais indépendant devra être établi. Il devra comprendre les territoires habités par des populations incontestablement polonaises auxquelles on devra assurer un libre et sûr accès à la mer et dont l'indépendance politique et économique ainsi que l'intégrité territoriale devront être garanties par un accord international;

« 14° Une Association générale des nations devra être formée d'après des conventions spéciales dans le but de fournir des garanties mutuelles d'indépendance politique et d'intégrité territoriale aux grands comme aux petits Etats. »

## LES BUTS DE GUERRE

### du Labour Party britannique

Nous avons sous les yeux le texte d'un programme des buts de guerre (Memorandum on War Aims) élaboré par le Comité Parlementaire du Congrès des Trade-Unions et le Comité exécutif du Labour Party. Ce programme, approuvé à l'unanimité par la conférence nationale ouvrière qui s'est réunie le 28 décembre dernier au Central Hall, Westminster, Londres, est destiné à être discuté dans une réunion générale des ouvriers de tous les pays alliés, en vue d'arriver à un programme commun acceptable pour tous les socialistes alliés.

Sous la rubrique « *Arrangements territoriaux* » nous relevons les passages suivants :

« Le Labour Party revendique pour les Polonais le droit de régler leur propre destinée. Il se prononce en faveur de l'indépendance des Etats balkaniques et de leur groupement en une union douanière et une confédération balkanique. Il approuve le projet de la constitution de la Palestine en un Etat libre, sous la garantie internationale.

« *Le Labour Party condamne la restitution à la domination universellement détestée du gouvernement turc de tout peuple assujetti. C'est ainsi que, quelle que soit la solution proposée pour l'Arménie, la Mésopotamie et l'Arabie, ces pays ne pourront être replacés sous la tyrannie du Sultan et de ses Pachas. Le Labour Party renie toute sympathie avec les desseins impérialistes des gouvernements et des capitalistes qui voudraient faire, de ces territoires actuellement soumis aux hordes turques, de simples instruments d'exploitation ou de militarisme. Dans le cas où il serait impraticable de laisser les populations de ces territoires disposer de leurs propres destinées, le Labour Party insiste pour que, conformément au principe de « non-annexion », l'administration en soit confiée à une commission instituée par la Ligue des Nations. Au surplus, la paix du monde exige que Constantinople soit fait un port libre, neutralisé d'une façon permanente et placé, avec les Dardanelles et une partie de l'Asie-Mineure, sous la même administration impartiale. »*

La rubrique *Restaurations et Réparations* préconise la reconstruction, par les belligérants, des maisons, fermes, bâtiments publics, routes, chemins de fer, etc., détruits dans la zone des armées en France, en Belgique, dans l'Italie du Nord, la Prusse orientale, la Pologne, la Galicie, la Russie, la Roumanie, les Balkans, la Grèce, l'Arménie, l'Asie-Mineure, etc.

Le Labour Party demande, en outre, qu'après la guerre des enquêtes aient lieu sur les actes de cruauté et de violence commis par des fonctionnaires ou des officiers sur l'ordre de certains gouvernements. Le Labour Party propose qu'une cour de justice spéciale soit constituée pour juger ces délits, condamner leurs auteurs et dédommager les victimes ou leurs ayant-droit.



## Un Appel de la Turquie Libérale

La Ligue Patriotique Ottomane qui vient de se créer en Suisse sous le nom de *Paix et Libération* et qui a pour secrétaire principal Kemal-Midhat bey, petit-fils de Midhat-Pacha, se propose d'obliger le gouvernement turc à la paix et d'instaurer dans l'Empire ottoman la liberté politique. La Ligue appelle à une réconciliation générale toutes les populations ottomanes et adresse d'abord aux Arméniens un éloquent appel dont *La Voix de l'Arménie* se fait un devoir de publier le texte.

Nous ne mettons en doute ni la sincérité généreuse des sentiments qui y sont exprimés, ni la loyauté des intentions des adhérents de *Paix et Libération*; nous souhaitons vivement le succès de leur propagande en Turquie; mais les Arméniens ne peuvent plus, après tant de sinistres expériences, se contenter des promesses et de la bonne volonté d'un gouvernement turc quel qu'il soit. Les amis de Kemal-Midhat bey pourraient-ils, même s'ils le voulaient, tenir, une fois maîtres du pouvoir, les engagements qu'ils prennent en exil? Les Jeunes-Turcs en faisaient autant! Le monde civilisé ne peut plus admettre que les Arméniens soient encore dépendants des Turcs. Ceux-ci ont eux-mêmes tout intérêt à renoncer à gouverner des peuples qui veulent être libres et qui ont payé assez cher le droit de le devenir.



### « A NOS COMPATRIOTES ARMÉNIENS »

« Depuis environ quarante ans, un vent de folie souffle sur la Turquie, aveuglant ses gouvernants jeunes et vieux, les poussant à une rage de destruction inouïe et indescriptible. Les massacres et les spoliations de toutes sortes ont remplacé cette ère de paix et de concorde dans laquelle nous vivions, en une mutuelle fraternisation, depuis plus de 600 ans, vous Arméniens et nous Turcs musulmans.

« A vous Arméniens, citoyens fidèles, loyaux et utiles de l'empire, la Turquie est redevable des services éminents que vous lui avez rendus tant pour son développement économique et commercial qu'intellectuel et artistique.

« A l'heure actuelle, une bande d'aventuriers s'intitulant « Jeunes-Turcs » détiennent le pouvoir à Constantinople et, pour s'y maintenir, ils ont journellement recours aux moyens les plus sanguinaires qui n'ont jamais été vus, même sous le règne d'Abd-ul-Mamid!

« Et nous avons été témoins impuissants de cette lâche extermination de nos frères arméniens que ces bandits ont déportés et massacrés par centaines de mille.

« Pour justifier ces crimes, le gouvernement actuel de Turquie a fait publier plus d'une brochure cyniquement mensongère contre les Arméniens. Après avoir égorgé femmes et enfants, il était nécessaire d'inventer toutes sortes d'accusations contre le malheureux peuple arménien.

« Si, parmi les Arméniens, il s'est trouvé quelques coupables, le devoir du gouvernement était de les faire rechercher et de les punir selon les lois du pays; mais, à cause de quelques révolutionnaires, si toutefois il y en avait, déporter, massacrer, piller, égorger plus d'un million de paisibles citoyens forts de leur innocence, est un acte inqualifiable que nous, libéraux et vrais patriotes turcs, condamnons de toutes nos forces et que notre religion réproouve d'une façon énergique.

« Arméniens !

« Vous avez été persécutés et massacrés parce que vous demandiez justice, parce que vous revendiquiez le droit de vivre en sécurité et de garantir vos biens. Et nous, libéraux turcs, n'avons-nous pas subi tant soit peu votre sort pour le même idéal !

« Nous croyons donc, aujourd'hui, nous acquitter d'une dette sacrée en déclarant au monde civilisé que vous, Arméniens, avez été toujours les fidèles et loyaux sujets de l'empire ottoman.

« Arméniens !

« Vous avez été injustement martyrisés jusqu'ici. Nous ne demandons qu'à vous assurer à l'avenir cette liberté à laquelle vous avez droit comme nous y avons droit, nous Turcs musulmans, ainsi que tous les Ottomans sans exception. Et puisque nous avons été persécutés pour la même raison, nous devons être unis pour la même cause afin de renverser de nouveau la tyrannie de nos oppresseurs.

« Nous vous tendons donc loyalement et sincèrement notre main, qui n'est entachée d'aucune souillure. Cette main, acceptez-la franchement et sans aucune crainte, pour nous unir d'un commun effort afin d'obtenir bientôt la réalisation de notre idéal : notre liberté et notre prospérité nationale. »

*Pour la Ligue ottomane de « Paix et Libération » :*

Le secrétaire principal, KEMAL MIDHAT,  
1, rue de Villereuse, Genève.

*Nous attirons l'attention sur les extraits d'une correspondance adressée au Philadelphia Evening Telegraph par M. le Dr HERBERT-ADAMS GIBBONS que nous publions sous la rubrique Revues et Journaux. Nos lecteurs y trouveront une accablante réplique à l'appel ci-dessus.*

## REVUES ET JOURNAUX

### Deux Extraits

d'une Correspondance adressée au *Philadelphia Evening Telegraph*  
par le Dr HERBERT-ADAMS GIBBONS

I. — Au commencement de janvier, plusieurs journaux suisses publièrent une proclamation aux Arméniens, lancée par la Ligue ottomane « Paix et Liberté ». Le secrétaire de cette Ligue, Kemal Midhat Bey, déclarait dans cette proclamation que « les Arméniens sont les sujets les plus fidèles et les plus loyaux de l'Empire ottoman », et qu'ils n'ont en aucune façon mérité le traitement inhumain et sanguinaire que les Jeunes-Turcs du Gouvernement actuel leur ont infligé.

C'est bel et bon. Loin de nier la véracité de ces affirmations, tous ceux qui connaissent le Proche Orient et qui ont vécu dans l'empire ottoman diront *Amen!* Mais elles semblent étranges sous la plume d'un Turc et dans la proclamation d'une « Ligue ottomane ». Kemal Midhat Bey a cependant commis un petit lapsus dans la première de ces déclarations. Au lieu de « sont » il aurait dû dire « ont été ». Mais le temps présent a été employé intentionnellement par le Secrétaire de la Ligue ottomane « Paix et Liberté ». Il fait appel à l'aide et à la sympathie des Arméniens pour la régénération de l'Empire. Il voudrait que le passé fût le passé. Il souhaiterait avoir le concours de l'argent arménien, des cerveaux arméniens et de l'influence arménienne pour sauver l'Empire ottoman.

Mais Kemal Midhat Bey retarde, et retarde absolument, et il ne semble pas voir que les vieux tours finissent à la longue par devenir de lugubres plaisanteries. On pourrait ne pas être justifié à mettre en doute la sincérité personnelle du fils du réformateur Midhat Pacha, qui eut lui-même une fin tragique par la main d'Abdul Hamid. Mais il y a toute raison de suspecter la sincérité des associés de Midhat Bey dans la Ligue ottomane. Un

abîme sépare maintenant l'Arménie de l'Empire ottoman et pas un Arménien, à moins d'être un renégat, ne pourrait avoir rien de commun avec une Ligue ottomane quelconque. La main de chaque Turc, quel qu'il soit, est souillée du sang d'un million d'Arméniens, et serrer cette main ce serait, pour un Arménien, non seulement un opprobre, mais un sarcasme à ses morts.

Si nous remontons aux sombres jours hamidiens qui suivirent l'échec et la mort du père de Kemal Midhat, nous trouvons les Jeunes-Turcs de la génération qui a précédé celle de Kemal Midhat, en exil, en Suisse et dans les grandes capitales européennes. Les Turcs qui, dans leur jeunesse, avaient été sans doute inspirés par un sentiment de patriotisme et qui avaient subi de dures épreuves et couru des dangers dans leur entreprise de délivrer la Turquie autocratique, étaient encouragés et soutenus par leurs compatriotes arméniens (comme on les appelait alors). Les Arméniens les recueillirent, les nourrirent, les vêtirent et leur fournirent des fonds pour leur propagande. Comment les Jeunes-Turcs ont-ils reconnu leur fidélité et leur loyauté envers l'Empire ottoman ?

Je puis répondre à cette question d'après mon expérience personnelle. J'ai assisté à la chute du Régime hamidien. J'ai vu des exilés Jeunes-Turcs retourner triomphants à Constantinople, à Smyrne et à Beyrouth. J'ai vu des Mollah et des Ulema musulmans fraterniser avec des prêtres arméniens. Je les ai vus se promenant ensemble dans les mêmes voitures, je les ai vus embrasser des chrétiens sur les joues en les appelant leurs frères. Puis, immédiatement, sans hésitation, sans remords, les Jeunes-Turcs se retournèrent contre ceux qui les avaient aidés et dont ils s'étaient servis pour faire aboutir la révolution. Peu de mois du nouveau Régime s'étaient écoulés lorsque nous, qui nous trouvions en Turquie, nous nous rendîmes bien compte qu'il n'y avait absolument aucune différence entre les Jeunes-Turcs et les Vieux-Turcs. Par « Paix et Liberté », les Jeunes-Turcs entendaient paix et liberté pour les Musulmans, — et pas même tous les Musulmans. On fit comprendre aux Albanais et aux Arabes Musulmans aussi nettement qu'aux Arméniens, Grecs, Syriens et Juifs que la Turquie était turque.

Neuf mois après la proclamation de la Constitution, des massacres, organisés d'après un plan infernal, éclatèrent en Cilicie et dans le nord de la Syrie. J'étais à Adana en ces jours fatals d'avril 1909, lorsque les Arméniens furent édifiés sur ce que devait être pour eux la liberté dans l'Empire ottoman. Le premier sang fut versé devant moi et éclaboussa mes vêtements. J'ai vu des milliers d'Arméniens pourchassés de sang-froid, sabrés et fusillés dans les rues, brûlés vifs dans les maisons où ils s'étaient réfugiés. Les massacres furent plus horribles encore que ceux des temps hamidiens, car ni âge, ni sexe ne furent respectés. Il se peut que tous les Turcs n'aient pas pris part à cette tuerie ; mais aucun d'eux ne protégea les victimes, aucun d'eux ne protesta. Et lorsque vint le jour d'établir les responsabilités et de prononcer les sanctions, les Jeunes-Turcs s'unirent aux Vieux-Turcs pour innocenter, pour excuser les assassins et empêcher que justice fût rendue aux Arméniens.

Et cependant on demanda encore une fois aux Arméniens de pardonner, d'oublier et de coopérer avec les « éléments libéraux » turcs pour la régénération de l'Empire. Les Arméniens firent un nouvel effort. Ils soutinrent la Turquie dans ses jours d'épreuves contre l'Italie et les Etats balkaniques. Ils sacrifièrent leur vie dans des régiments ottomans pour protéger Constantinople. J'étais là, à Lulé-Burgas et à Tchataldja et j'aidais à recueillir les blessés Arméniens aussi bien que les Turcs qui s'étaient battus pour défendre l'Empire ottoman. La récompense des Arméniens ? Les plus épouvantables massacres de l'histoire et la déportation des survivants pour les faire mourir de faim en Mésopotamie.

C'est pourquoi les Arméniens disent maintenant qu'il leur est à jamais impossible de vivre de nouveau sous la domination ottomane. Cette fois la guerre européenne devra finir soit par l'émancipation des survivants de la race arménienne, soit par leur extermination.



II. — Dans le XII<sup>e</sup> article des 14 conditions de paix du Président Wilson, on lit :

« Une souveraineté sûre sera assurée aux parties turques de l'Empire ottoman actuel..... » (Texte déjà cité dans nos *Extraits*).

Dans la première version française de ce discours qui nous fut télégraphiée, le mot « turques » avait été omis par suite d'une erreur mystérieuse. A Paris, les amis des Arméniens et des autres races assujetties à la Turquie furent fortement alarmés. Lorsque nous reçûmes le texte anglais de Londres, nous vîmes que le Président Wilson avait spécifié dans sa déclaration qu'il entendait parler des parties « turques ». Ce fut pour nous un soulagement, mais même avec cette correction, la clause XII n'est pas entièrement satisfaisante. Car elle n'est pas claire et elle donne matière à interprétations pour les diplomates experts, au détriment des intérêts des nationalités assujetties à la Turquie. Le Président Wilson a-t-il voulu dire que l'Empire ottoman pourrait continuer à exister politiquement dans le *statu quo* de 1914? Pense-t-il que nous pouvons faire une paix sur la base « d'autonomie » pour l'Arménie, la Syrie, la Palestine et l'Arabie, sous une souveraineté turque?

Les Anglais, dont les seules victoires dans cette guerre ont été celles de Bagdad et de Jérusalem, ne pourraient pas être blâmés s'ils s'opposaient au rétablissement de la souveraineté ottomane sur la Palestine et la Mésopotamie. En Arabie, des assurances formelles ont été données au Roi du Hedjaz, qui a proclamé son indépendance à La Mecque, que la France et la Grande Bretagne ne toléreront pas que l'Arabie fasse retour à l'Empire ottoman. La bonne foi comme le bon sens exigent une attitude intransigeante de la part des Alliés contre tout projet de paix en vertu duquel le drapeau ottoman continuerait à flotter aux confins de l'Egypte et de la Perse. La situation de la Grande Bretagne en Egypte et aux Indes n'est pas suffisamment assurée; et quelles que soient les garanties qu'on obtiendrait de la Turquie, le rétablissement de sa souveraineté serait désastreux pour l'Empire britannique. De même, trahir le Chérif de La Mecque, maintenant Roi du Hedjaz, porterait une atteinte incalculable au prestige britannique et français, aux yeux de

leurs millions de sujets musulmans. La question de l'Arménie devrait être, et j'espère qu'elle est, d'une plus grande importance encore pour les Américains. « Un développement autonome » est une expression qui a perdu toute valeur pour les Arméniens. On l'a déjà essayée et on l'a trouvée illusoire. On avait « garanti » la sécurité absolue de la vie aux Arméniens, par le traité de Berlin, signé par toutes les grandes Puissances. Nous connaissons les résultats des promesses turques. Dans toute leur histoire, qui embrasse plusieurs siècles de domination turque, les Arméniens n'ont jamais tant souffert que depuis que leur avait été solennellement garantie la sécurité absolue de leur vie et une occasion de développer leur autonomie d'une façon complète et sans entrave, par le décret collectif de l'Europe. Irons-nous à une nouvelle Conférence de la Paix avec l'idée qu'il soit possible de maintenir l'intégrité de l'Empire ottoman ? La paix devra-t-elle être payée du prix de la souveraineté turque ? Avec les années noires 1893-1895, 1896, 1909 et 1915-1916, encore présentes à nos mémoires, nous serions déshonorés si nous ne répondions pas non, mille fois non ! Nos vaillantes armées françaises, anglaises, américaines entrent dans l'année 1918 ayant une glorieuse tâche devant elles. Le jour des demi-mesures, des marchandages diplomatiques, des replâtrages de traités qui ne signifient pas la paix, mais une trêve honteuse, est passé. En Flandre et en France nous nous battons pour la rédemption du monde. Nous devons entrer dans la bataille avec la ferme conviction que notre sacrifice ne sera pas vain ; nous pouvons chanter avec la sincérité de nos pères :  
« Comme le Christ est mort pour rendre les hommes plus purs,  
« Mourons pour rendre les hommes libres.

HERBERT-ADAMS GIBBONS.

---

## La Russie proclame l'autonomie de l'Arménie

---

Au moment de mettre sous presse, la Délégation Nationale Arménienne nous communique la dépêche ci-dessous qu'elle a reçue de Pétrograd, en date du 13 janvier :

*Pétrograd, 13 janvier.*

« Le décret officiel suivant a été publié aujourd'hui :  
Le Conseil des Commissaires du Peuple déclare au peuple arménien que le Gouvernement des ouvriers et paysans de Russie soutient le droit des Arméniens de l'Arménie turque occupée par la Russie, de fixer librement leur état y compris même leur indépendance. Le Conseil des Commissaires admet que la réalisation de ce droit est possible uniquement en établissant une série de garanties préalables absolument nécessaires au referendum du peuple arménien. Le Conseil des Commissaires reconnaît comme garanties partielles les conditions suivantes :

Article I<sup>er</sup>. Evacuation de l'Arménie turque par les troupes russes et formation immédiate d'une armée de milice nationale arménienne dans le but de garantir la sécurité personnelle et matérielle des habitants de l'Arménie turque.

Article II. Retour en Arménie turque, sans aucun obstacle, des fugitifs arméniens ainsi que des émigrants arméniens dispersés dans différents pays.

Article III. Retour en Arménie turque sans aucun obstacle des Arméniens expulsés par la force pendant la guerre par les autorités turques dans l'intérieur de la Turquie. — Le Conseil des Commissaires insistera sur

cette condition lors des pourparlers de paix avec les délégués turcs.

Article IV. Formation d'un Gouvernement provisoire arménien en Arménie turque sous la forme d'un Conseil de Députés du peuple arménien, élus sur une base démocratique.

Stephan Chahoumian nommé Commissaire Extraordinaire provisoire pour affaires du Caucase donnera toute son assistance aux habitants de l'Arménie turque pour la réalisation des articles II et III ainsi que pour former une Commission mixte afin de fixer la date et les moyens d'évacuation des troupes russes conformément à l'article premier.

Les frontières géographiques de l'Arménie turque seront fixées par les représentants du peuple arménien élus démocratiquement d'accord avec les habitants musulmans et autres des provinces limitrophes contestées et avec le commissaire Chahoumian. »

Divers journaux parisiens, dont l'*Humanité* et le *Journal*, ont publié, dans leur numéro du 15 janvier, des dépêches de Pétrograd donnant cette même nouvelle avec plus ou moins de précisions.

L'espace nous manque pour commenter aujourd'hui, comme il le mérite, cet événement de la plus haute importance; aussi nous contentons-nous de l'enregistrer et de nous féliciter de cet acte de la Russie révolutionnaire qui correspond d'ailleurs aux vues libérales de tout le peuple russe sans distinction de partis. Nous devons d'autant plus nous en féliciter que cette déclaration est de nature à faciliter la réalisation de l'un des buts de guerre proclamés par les Gouvernements Alliés, la cause de l'Arménie restant toujours indissolublement liée à la grande œuvre de libération qu'ils poursuivent dans cette guerre.

---

*Le Gérant : EMILE BERTRAND.*

---

Imp. M. FLINIKOWSKI, 216, Bd Raspail, Paris (14<sup>e</sup>)



